

MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX

EXE10

**MODIFICATION NON SUBSTANTIELLE N°1**

**Marché n°22ASS005\_AR : Travaux d'assainissement rue de Vieux Berquin et rues adjacentes à HAZEBROUCK**

**A - Identification du Pouvoir Adjudicateur**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

**VILLE D'HAZEBROUCK, représentée par Monsieur Valentin BELLEVAL,  
Maire, Président du Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale des Eaux et du  
Service Assainissement  
Mairie – rue Biébuyck  
B.P. 70189  
59524 HAZEBROUCK CEDEX**

**B - Identification du titulaire du marché public**

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

**RAMERY TRAVAUX PUBLICS  
Agence Flandre Maritime  
541, rue de l'Albeck  
59640 DUNKERQUE**

**C - Objet du marché public**

■ **Objet du marché public :**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

**Marché n°22ASS005\_AR : Travaux d'assainissement rue de Vieux Berquin et rues adjacentes à HAZEBROUCK**

■ **Date de la notification du marché public : 20/07/2022**

■ **Durée d'exécution du marché public : 6 mois + 6 semaines de période de préparation**

■ **Montant initial du marché public : 1 951 953.40 € HT**

**D - Objet de la modification non substantielle**

**EXE10 – Modification  
non substantielle n°1**

**Marché n°22ASS005\_AR : Travaux d'assainissement de la rue de  
Vieux Berquin et des rues adjacentes à HAZEBROUCK**

1 / 3

■ Modifications introduites par la présente modification non substantielle :

Dans le cadre des travaux d'assainissement, des travaux supplémentaires à la bonne exécution du marché. Il s'agit de :

- Constructions des branchements supplémentaires : 183 850,40 € HT
- Plus-Value pour redimensionnement de la station de pompage et de sa conduite de refoulement (87 463.20 € HT) ainsi que la location d'un groupe électrogène (17 400.00 € HT) soit un montant total de 104 863,20 € HT

La modification non substantielle n°1 proposée s'élève à 288 713,60 € HT.

**Incidence financière de la modification non substantielle :**

La modification non substantielle a une incidence financière sur le montant du marché :

☒ OUI

☐ NON

La présente modification non substantielle a une incidence financière sur le montant du marché.

Le montant initial du marché était de 1 951 953,40 € HT.

Les travaux supplémentaires s'élèvent à **288 713.60 € HT**, ce qui représente une augmentation de **14.8 %** du montant initial du marché. Par conséquent, une nouvelle délibération est nécessaire pour autoriser Monsieur le Maire à signer la présente modification non substantielle.

Le nouveau montant du marché est donc de **2 240 667.00 € HT**.

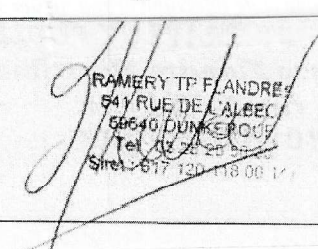
Envoyé en préfecture le 04/06/2024

Reçu en préfecture le 04/06/2024

Publié les **05/06/2024** sont indisponibles

ID : 059-215902958-20231221-DEL192CM2012-DE

**E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

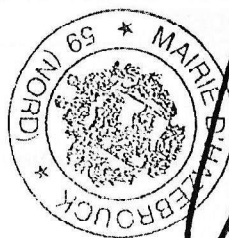
| Nom, prénom et qualité du signataire (*)                                                                                 | Lieu et date de signature         | Signature                                                                                                                                                                                               |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>RAMERY TRAVAUX PUBLICS</b><br><b>Agence Flandre Maritime</b><br><b>541, rue de l'Albeck</b><br><b>59640 DUNKERQUE</b> | A Dunkerque<br>Le 8 décembre 2023 | <br>RAMERY TF Flandre<br>54 RUE DE L'ALBECK<br>59640 DUNKERQUE<br>Tel : 03 20 20 99 20<br>Site : 077 120 118 00 11 |

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

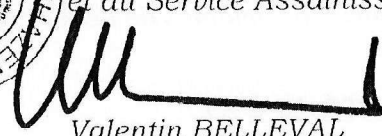
**F - Signature du Pouvoir Adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

**Pour l'Etat et ses établissements :**

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)



A Hazebrouck, le **21/12/2023**  
Le Maire,  
Président du Conseil d'Exploitation  
de la Régie Municipale des Eaux  
et du Service Assainissement

  
Valentin BELLEVAL

**G - Notification de la modification non substantielle au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

EXE10 – Modification  
non substantielle n°1

Marché n°22ASS005\_AR : Travaux d'assainissement de la rue de  
Vieux Berquin et des rues adjacentes à HAZEBROUCK

2 / 3

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie de la présente modification non substantielle »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Envoyé en préfecture le 04/06/2024

Reçu en préfecture le 04/06/2024

Publié le



ID : 059-215902958-20231221-DEL192CM2012-DE